



# Union des Artistes du Spectacle

## SOMMAIRE



<b>Le mot du Président</b>	<b>1</b>
<b>Les Nouvelles de l'Union</b>	<b>2</b>
<i>Centenaire d'Yvonne Levering</i>	2
<i>Ali l'invincible</i>	2
<i>Les billets de Jacques Monseu</i>	3
<i>Nos concours</i>	4
<b>Les nouvelles de partout</b>	<b>5</b>
<i>Prix du Théâtre</i>	5
<i>Missa Brevis</i>	6
<i>Les Etats Généraux de la Culture</i>	7
<i>Le régime des petites indemnités</i>	10
<i>Deux livres</i>	10
<i>Au secours</i>	12
<b>Les nouvelles de nos membres</b>	<b>13</b>
<i>Les naissances</i>	13
<i>Les nouveaux membres</i>	13
<i>Ils nous ont quittés</i>	18
<i>Ils ont donnée vie à notre théâtre (suite)</i>	19



# Le Mot du Président

Chères amies,  
Chers amis,

Pour commencer, je vous signale que Saint Nicolas nous a rendu visite le 11 décembre. Façon de parler d'ailleurs, car épuisé par ses nombreuses visites, il a préféré se reposer, mais en ne négligeant pas ses petits de l'Union. Jacques Monseu vous en parle en page 4.

Ensuite je vous rappelle que la collecte des petits sabots bat son plein et qu'il n'est pas trop tard pour nous proposer votre dévouement au 02/513.57.80.

A ce sujet, je rappelle ce que nous disons depuis plusieurs années et que Pierre Dherte a rappelé dans le bulletin de décembre 2004. Pas de misérabilisme dans les annonces, de grâce ! Mais un appel à la solidarité en rappelant si possible toutes les actions de l'Union. Et l'humour est le très bienvenu...

Enfin, notre première assemblée générale depuis la modification des statuts aura lieu le **20 février 2006** à 16 heures à la **Comédie Claude Volter**, avenue des Frères Legrain, 98 à 1150 Bruxelles.

Magali Orsini, Pierre Johnen et moi-même sont sortants et rééligibles.

J'espère avoir le plaisir de vous y voir, ainsi qu'à notre cocktail qui suivra l'assemblée générale, et vous souhaite d'ici là de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Bernard Marbaix**

UA

# Nouvelles de l'Union

## Centenaire d'Yvonne Levering

Dans notre bulletin de septembre, chacun de nos affiliés a pu prendre connaissance de l'interview de notre membre Yvonne Levering relatant sa carrière de chanteuse.



Mercredi 28 septembre, ayant atteint ses 100 ans, elle a été fêtée dignement dans les locaux du home où elle est merveilleusement soignée et entourée. Congratulée par Philippe Moureaux, bourgmestre de Molenbeek, entourée d'amis, de Bernard Marbaix notre président, Jacques Monseu, vice-président et Anne Carpriau, administratrice, elle reçut une photo dédiée de nos souverains ainsi qu'un envoi de fleurs du Palais Royal.



Notre vaillante centenaire était entourée de nombreux dons fleuris et apprécia surtout sa tranche de gâteau d'anniversaire.

Le champagne servi à la ronde couronna cette belle fête pour laquelle la direction du home avait de plus organisé dans le couloir central une exposition relatant la carrière de sa célèbre pensionnaire.

**Anne Carpriau**



**Ali, l'Invincible**  
de Michaël Lambert

Pièce gagnante de notre concours d'auteurs 2005 a été lue sous l'égide du MET (Magasin d'écriture Théâtrale) le lundi 28 novembre dernier.

La mise en espace était de Layla Nabulsi.

Différents temps d'action s'entremêlent et cette œuvre théâtrale est délicate à mettre en scène.

Une lecture s'en révèle complexe, mais l'histoire de ce père sévère vis-à-vis de son petit garçon est attachante.

D'autant plus que le rôle du jeune gamin était lu avec grande clarté par un très jeune enfant (10 ans) dont la voix parvenait sans faille jusqu'au fond de la salle du Théâtre de Poche.

Puisse un metteur en scène s'enthousiasmer pour le texte et donner scéniquement vie à cette œuvre primée par un jury de professionnel.

**Anne Carpriau**

# Les billets de Jacques Monseu

## Mon premier billet d'humeur :

Si l'administration et la gestion de l'Union sont correctement et sainement réalisées, les finances ne sont pas au mieux de leur forme. Résumons.

**Côté entrées** : - les recettes des Petits Sabots n'augmentent pas (c'est une euphémisme) - les subsides sont dérisoires.

**Côté sorties** : - augmentation des allocations trimestrielles. Pour une raison simple et évidente : les vieillissement de la population (unioniste ou non). - augmentation des dons, aides, secours... - et le non-remboursement des prêts sans intérêt que l'Union accorde sous certaines conditions.

Il faut savoir deux choses :

1) Nos secours viennent en aide à tous les artistes, de tous les horizons du monde du spectacle. On serait étonné d'apprendre que des artistes soi-disant nantis du théâtre, dis riches, ont autant de problèmes financiers que les autres.

2/ Il est évident que les artistes travaillant et gagnant leur vie « oublient » de rembourser leur prêt. Cet argent remboursé pourrait aider d'autres artistes ayant des problèmes.



## Mon billet de (bonne) humeur



Saint Nicolas m'a envoyé ses meilleurs vœux pour la réussite de la fête des enfants de l'union des Artistes du Spectacle de ce dimanche 11 décembre à la Roseraie.

Si Saint Nicolas était absent (passé le 6 décembre, fatigué, il ne se montre plus) le théâtre et la convivialité ne l'étaient pas ! (absents)



Grâce à la représentation du «Gardien de l'horloge», de Jean Debeve, par le Théâtre du Copeau. Nos remerciements et nos félicitations sincères et chaleureuses vont au metteur en scène

Jean-Michel d'Hoop et aux deux comédiens musiciens, Alain Delval et notre administrateur Pierre Johnen.

Merci aussi à Maurice et Bruno.

Nous avons eu la joie de vivre un moment de bonheur (en parodiant notre regretté Frédéric Latin) de «POWEZIEPURE».

Vraiment ce spectacle est formidable, je vous le recommande chaleureusement. On ne prend pas les enfants pour des idiots.

UA



Après le spectacle, parents unionistes et leurs bambins (de 13 mois à 12 ans !) ont apprécié le goûter qui a fait l'unanimité.

Jacques Monseu



## Au sujet des concours

### **d'Auteurs de Théâtre d'une Œuvre Lyrique**

Par ces mots nous vous signalons qu'exceptionnellement la Concours d'Auteurs de Théâtre n'aura pas lieu cette année 2006 mais fera sans doute place après accord des diverses instances à un Concours d'une Œuvre Lyrique (voir le bulletin de septembre 2005).

Il est fort possible que chaque année aura donc lieu soit un Concours d'Auteurs de Théâtre, soit un Concours d'une Œuvre Lyrique, donc une alternance annuelle des deux Concours.

Bien à vous et Bonnes Fêtes,

**Magali Orsini,**

présidente du Concours d'Auteurs de  
Théâtre

**Paul Gérimon,**

président du Concours d'une Œuvre  
Lyrique

# IMPORTANT

*Nous avons  
changé de  
compte en ban-  
que, passant de  
Fortis à  
ING.*

Nouveau  
numéro:

**310-1645238-10**

**Le n° de compte "La Poste"  
reste d'application pour les  
cotisations.**

**Nous vous demandons donc  
de ne plus utiliser le n° de  
compte Fortis (210-  
0282935-38)**

# Nouvelles de Partout

## Prix du Théâtre

Ce lundi 28 novembre, les potes du Théâtre de la Communauté française s'ouvraient à la grande foule du monde théâtral pour la remise des récompenses concernant la saison 2004-2005.

La partie spectacle avait été confiée à la Compagnie Arsenic qui y consacra une belle énergie. Aussi entendait-on parfois assez peu les noms des lauréats.

Voici les récompenses attribuées :

Prix de la meilleure comédienne à Jo Deseure pour l'ensemble de la saison.

Pour les comédiens deux noms se trouvent à égalité : Julien Roy et Benoît Van Dorslaer.

Le meilleur espoir féminin est Gwen Berrou.

Le meilleur spectacle : Aïda Vaincue montée au Théâtre de l'Ancre à Charleroi.

La Mouette de Tchekhof monté au Théâtre Le Public par Xavier Lukomski reçut le prix de meilleure mise en scène. Comme meilleur auteur, le jury désigna Antoine Pickels pour la pièce In Nomine.

Prix de la meilleure scénographie à Philippe Henry.

La meilleure création technique à City Films.

La Trilogie de Belgrade pour la Compagnie Petite Ame est considérée comme la meilleure découverte.

Une mention spéciale du jury fut attribuée à Zone Urbaine Théâtre pour sa saison. On a déjà pris l'habitude de les désigner sous le vocable de « ZUT ».

Le prix « meilleur seul en scène » couronna deux personnalités incontestées,

Jacqueline Bir pour son interprétation da Oscar et la Dame Rose, et Angelo Bison pour Fabrica au Rideau de Bruxelles.

Enfin, le prix Bernadette Abraté (qui œuvra jusqu'à sa disparition pour maintenir l'existence des prix aux théâtres) couronne la carrière de l'éditeur Emile Lansman.

Tous les heureux de ces récompenses allant à des talents confirmés ou en devenir, se rendirent au bar du Théâtre National pour dignement arroser cette fête du théâtre.

**Anne Carpriau**

## Les nominations.

### Meilleur spectacle

« **Aïda vaincue** », « **Fabricca** » et « **Théâtre sans animaux** »

### Meilleure mise en scène

**Jasmina Douieb** pour « La Princesse Maleine », **Luc Fonteyn** pour « Cloak », **Xavier Lukomski** pour « La Mouette »

### Meilleur comédien

**Angelo Bison** pour « Aïda vaincue », « Fabbrica » et « Oncle Vania

**Julien Roy** pour « Aïda vaincue » et « Le Roi Lune »

**Benoît Van Dorslaer** pour « Le Roi Lune » et « Le Pays Noyé »

### Meilleure comédienne

**Anne Pascale Clairembourg** pour "La princesse Maleine" et « Oncle Vania

**Rosalia Cuevas** pour « Mathilde »

**Jo Deseure** pour « Aïda vaincue », « La Mouette » et « Le Sas »



### Meilleur Seul en scène

**Angelo Bison** pour « Fabbrica »  
**Jacqueline Bir** pour « Oscar et la dame rose »  
**Véronique Dumont** pour « Table des Matières »

### Espoir Masculin

**Cédric Eeckhout** pour « La Mouette » et « Hot House »  
**Jean-Benoît Ugeux** pour « Zaï Zaï, Zaï Zaï » et « White star »  
**Gérald Wauthia** pour « Hot house » ; « Prophète sans Dieu » ; « La Chute » et « La Tempête »

### Espoir Féminin

**Edwige Bailly** pour « Américan Witch »  
**Gwen Berrou** pour « La trilogie de Belgrade » et « La Cantatrice chauve »  
**Erika Sainte** pour « Vincent à Brixton » ; « Oncle Vania » et « La Mastication des morts »

### Meilleure scénographie

**Sophie Carlier** pour « Théâtre sans animaux »  
**Anne Guilleray** pour « Fabbrica »  
**Philippe Henry** pour « Opéra bègue », « Les Pensées de Blaise Pascal » et « Aïda vaincue »

### Meilleure création technique

Equipe Technique de « **La Princesse Maleine** »  
 Equipe Technique de « **Les Pensées de Blaise Pascal** »  
 Equipe Technique de « **Table des Matières** »

### Meilleur Auteur

**Thierry Debroux** pour « Le Roi Lune »  
**Laurence Kahn** pour « Cloak »  
**Antoine Pickels** pour « In Nomine »

### Meilleure Découverte

« **La Trilogie de Belgrade** »  
 « **La Mastication des Morts** »  
 « **Moi, Michèle Mercier , 52 ans , morte** »



## Missa Brevis

La Missa Brevis du compositeur belge Chris Christoffels sélectionnée par le prestigieux Festival Grande Musica in Chiesa de Rome a été recréée à San Salvatore in Lauro (entre Château Saint-Ange et Piazza Navona) le 21 décembre dernier.

L'œuvre commandée par la cathédrale des Saint-Michel et Gudule pour la Messe des Artistes en 2002, bénéficia d'un remarquable succès tant médiatique que public.

La Missa Brevis a été dirigée à Rome par Sören Nils Eichberg, Grand Prix International de Composition du Concours Reine Elisabeth 2001. On retrouva également les chanteurs de La Monnaie, Rosa Brandao (soprano), Beata Morawska (mezzo-soprano), Luc de Meulenaere (haute-contre) et Paul Gérimon (basse), l'organiste de Sainte-Gudule, Xavier Deprez et, sous la direction de Jean-Michel Alexandre, I Musici Brucellensis.

L'événement était placé sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Benoît Cardon de Lichtbuer, Ambassadeur de la Belgique auprès du Saint-Siège.

# Etats Généraux de la Culture

## Conclusions

Compte-rendu de l'ASCO à propos du document des conclusions de La Ministre sur les ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA CULTURE

Résumé de différents points concernant les artistes.

Le 7 novembre, le Cabinet de La Ministre de la Culture nous a transmis le document de synthèse concernant les conclusions des États Généraux de la Culture qui se sont déroulés pendant 7 mois, de décembre 2004 à juin 2005.

À la lecture de ce texte (approuvé par le gouvernement), nous voyons se dessiner en CFWB les contours d'**une nouvelle politique Culturelle**. Celle-ci réserve **une place accrue aux artistes et aux créateurs** de notre Communauté. On ne peut que s'en réjouir !

Le programme de cette politique culturelle doit maintenant se concrétiser dans les faits.

Nous constatons avec satisfaction que **plusieurs propositions de notre note ASCO qui avait été adressée au Cabinet le 16 décembre 2004 se retrouvent reprises dans le texte des conclusions de La Ministre:**

- Une plus grande valorisation de nos créateurs et de leurs œuvres (notamment à la RTBF et dans son contrat de Gestion)
- Le guichet unique pour les artistes

- Le soutien d'un réseau d'agents d'artistes
- L'encouragement des synergies entre opérateurs culturels
- La promotion des arts pluriels
- Une simplification des démarches administratives
- La transparence des actions publiques
- L'intégration des artistes dans les organes de gestion des opérateurs culturels
- Imposition distincte et diminution de la taxation pour les droits perçus par les artistes
- Etc.

Tentative de résumé du document des Conclusions des EGC et de différents points impliquant directement ou indirectement les artistes :

### BUDGET:

- Côté budget, on notera 60 millions d'EUROS dégagés par la CFWB (30 millions en quatre ans pour mettre en place sa nouvelle politique culturelle + 30 millions supplémentaires pour financer les infrastructures)
- Le refinancement apportera 200,000 ? supplémentaires chaque année pour soutenir le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel.
- On a relevé l'intention de créer une Société de Développement des Entreprises Culturelles destinée à pré-financer des (co)productions culturelles (à l'image de Wallimage pour le cinéma) et l'intention d'étendre le Tax Shelter à d'autres secteurs culturels



que la production de films.

- Enfin, on se réjouit de lire que le Gouvernement pourrait imposer une taxe fédérale de 50 centimes par ticket d'entrée sans les salles de cinéma rapportant ainsi annuellement 9,5 millions d'EUROS !

- Une ligne de crédit spécifique sera accordée dès 2006 aux projets intersectoriels mariant plusieurs domaines culturels (« les arts pluriels »)

- Dès septembre 2006, seront d'application des mesures visant la gratuité des musées pour les écoles, les organisations de jeunesse, les étudiants en académie ou conservatoire.

**ARTS DE LA SCÈNE :**

- Dès 2006, les contrats programmes seront conçus en 2 volets : les frais de fonctionnement et administratifs seront scindés des frais liés à la création. Seule l'enveloppe relative à la part culturelle pourra être augmentée.

- Dès 2007, dans l'intention de renforcer les synergies entre opérateurs culturels, seront établis des « Contrats de coopération culturelle » visant à favoriser le développement culturel d'un territoire ou d'un domaine culturel

- Limitation des mandats pour les fonctions de direction

- Révision des compositions des Conseils d'administration

- Pour concrétiser par écrit son appro-

che globale et sa nouvelle ligne de politique culturelle, la CFWB proposera la rédaction d'un Code des Matières Culturelles dont la 1ère phase sera finalisée en 2008. C'est dans ce Code que la CFWB définira ses missions, ses priorités et ses principes qui devront s'appliquer au travers de ses politiques.

- Un Conseil Général des Politiques Culturelles sera mis en place fin 2005 pour formuler des avis et des propositions à propos de l'évaluation des politiques culturelles (cohérence et pertinence). Il sera composé en grande partie de personnalités du monde culturel et de la société civile.

- Le gouvernement donnera un mandat précis à l'administration et aux instances d'avis pour que les principes de sa nouvelle politique culturelle trouvent une traduction en termes de critères d'examen des dossiers, par exemple.

- Une réforme et une accélération des procédures de l'Administration de la culture est prévue dès 2006 (les versements des subsides seront sensiblement plus rapides et se feront désormais via un « fonds d'octroi d'avance des subventions »).

**AUDIOVISUEL :**

- Création de nouvelles synergies définies dans les Contrats de Gestion et destinées à renforcer les partenariats entre les télévisions locales et la RTBF.

- Introduction du principe et définition des missions de service public au sein des Contrats de Gestion des télévisions

locales.

- Fin 2006, un décrochage partiel sur la chaîne ARTE sera dédié à la diffusion des informations culturelles et à nos artistes du lundi au vendredi sur le territoire de la CFWB à une heure de grande écoute

**DU CÔTÉ DES ARTISTES :**

- La nouvelle politique culturelle soutiendra davantage les créateurs et les artistes de la CFWB et cela se vérifiera concrètement et principalement dans les missions et les lignes d'orientation du futur Contrat de Gestion de la RTBF qui vient d'être déposé au Parlement.

- Un groupe de travail permanent sera consacré aux problématiques relatives à la carrière des artistes (statut social et fiscal, mobilité des artistes, droits des artistes, circulation des œuvres, etc.). Ce groupe de travail sera mis en place fin 2005 et proposera au Gouvernement un projet de statut de reconnaissance communautaire pour les artistes sans aucune démarche administrative supplémentaire pour ceux-ci (accès aux secrétariats sociaux, bourses, échanges, formation, emploi,...)

- Un Guichet unique (structure d'accueil, d'information et de conseil) ouvrira ses portes mi-2006 et sera entièrement dédié aux artistes.

- Les artistes seront mieux représentés dans les organes de gestion des opérateurs culturels

- Les droits d'auteur perçus par les

artistes pourraient être considérés comme des revenus mobiliers soumis à un précompte libératoire de 15%.

- Des initiatives seront prises pour soutenir un futur réseau d'agents d'artistes et stimuler la carrière artistique.

Pour l'ASCO  
et l'Union des Artistes,  
**Pierre DHERTE**  
Le 14 novembre 2005

1 <http://www.lafas.be/Textes/EGC/EGCconclusions.pdf>

2 <http://www.lafas.be/ASCO/Textes/ASCOEGC.pdf>

**Réveillon**

Le 31 décembre, le  
Théâtre National fait la  
fête...

Une bonne occasion  
de se retrouver...

Portes ouvertes à par-  
tir de 23 h et soirée  
dansante jusqu'au  
petit matin...

Faites passer le mes-  
sage afin que nous  
soyons nombreux à  
rejoindre ensemble  
l'année nouvelle...

**Véronique Biefnot**

UA

## Le régime des petites indemnités

En réponse à l'article « Le régime des petites indemnités » paru dans le bulletin de septembre **Alexandre von Sivers** nous répond :

Chers unionistes,

Le dernier bulletin publie une information sur le régime des petites indemnités. J'aimerais y apporter un point de vue critique. Le régime des petites indemnités a été instauré en juillet 2004: il s'agissait de permettre à des artistes amateurs ayant des prestations occasionnelles de percevoir un défraiement forfaitaire sans devoir justifier leurs frais. Comme ces "défraiements" ne constituent pas une "rémunération", ils échappent aux cotisations sociales et fiscales. Malheureusement ce système tend insidieusement à se répandre dans le milieu professionnel, avec des conséquences "désagréables" pour nos droits sociaux. Les prestations effectuées sous ce régime ne comptent ni pour l'accès à l'indemnisation du chômage, ni pour le maintien de l'allocation au taux maximum, ni pour l'assurance maladie invalidité, ni pour la constitution d'une pension. Sans compter que ce système officialise le travail au noir et risque d'instaurer une concurrence déloyale entre les artistes ayant "épuisé" leur "crédit RIP" et les autres. Le paradoxe c'est que ce système est assorti d'un contrôle effectué par une carte d'artiste, dont les modalités ne sont pas encore fixées; en attendant, on demande simplement aux artistes une déclaration "sur l'honneur".

Pourquoi pas aussi une déclaration "sur l'honneur" pour remplacer la carte de chômage? Sans fausse modestie, j'ajoute que je ne suis pas le seul de cet avis. Le Conseil national du travail s'est prononcé contre: "Le régime proposé ne combattra pas suffisamment le travail au noir, mais il agrandira encore la zone floue qui existe entre les prestations artistiques occasionnelles et les prestations artistiques rémunérées.

## Deux livres

Deux livres importants sur le spectacle en Belgique sont sortis récemment.

« Ne laissez pas mourir vos rêves » de Nele Paxinou et « Théâtre à Bruxelles », chronique, 1943-2004 de Jacques Hilaire.

Le livre de Nele Paxinou est un parcours très chaleureux préfacé par Julos Beaucarne - de l'aventure extraordinaire des « Baladins du Miroir », depuis sa création, il y a 25 ans. Extraordinaire, car ils étaient fous, ces quelques créateurs artistes, en 1980. Ils n'avaient rien. Rien que l'envie d'aller trouver les gens et de leur porter le bonheur au théâtre. Rien que l'envie d'être des gens « du voyage », comme Molière. Du « chapeau » d'abord jusqu'aux comédiens officiellement rémunérés, Nele nous conte tout : « Amitiés, bagarres, soleil, pluie pénétrante, ou vent cinglant ont tissé le quotidien de notre troupe durant vingt-cinq ans ». Sans oublier un évident dédain de la part de certains comédiens bien « installés ».

UA

Aujourd'hui, les « officiels » ont finalement accepté ces « saltimbanques » et les aident, mais que d'efforts pour en arriver là !

C'est cela et beaucoup d'autres choses qui nous sont relatées dans ce livre chaleureux de celle qui se veut « créatrice d'espace vital ». Bravo à vous les Baladins et bon vent (mais qu'il ne soit pas trop cinglant !).

Mon regret – minime – est que l'iconographie considérable manque de légendes.

Le 2ème livre est, comme son nom l'indique, une chronique couvrant soixante et un ans de vie théâtrale à Bruxelles, par Jacques Hislaire, brillant critique à « La Libre Belgique » pendant quarante ans. Jacques De Decker, dans sa préface, rend hommage à Jacques Hislaire qui faisait partie de la grande équipe de « La Libre », c'est-à-dire la « concurrence », qu'il a toujours admirée. Jacques Hislaire a vu deux à trois spectacles par semaine pendant chaque saison, et ce pendant quarante ans. Faites le compte...

Ca fait à peu près 4.000 spectacles, à mon estimation.

Il a tout vu, tout entendu, de la découverte d'une « Antigone » de Sophocle à la traduction « trop moderne » dont il ignorait qu'elle était de Jean Anouilh (un inconnu à l'époque) jusqu'aux derniers soubresauts de 2004.

Chaque fois qu'il est allé au spectacle, c'est avec enthousiasme, espérant être séduit, intéressé, passionné.

Son livre ne plaira pas à tous : Jacques Hislaire a eu – et a toujours – horreur de l'ennui de ces spectacles où le metteur en scène se fait plaisir devant des

salles vides.

Il a écrit avec passion un livre qui vient à point nommé, car qui a parlé de théâtre à Bruxelles depuis « En scène pour demain » épuisé depuis plusieurs années.

J'ajoute, en tant que professeur – que ce livre sera d'une grande utilité pour faire connaître aux jeunes les comédiens belges décédés – et vivants aussi d'ailleurs !

Un regret : 14 photos pour tant de spectacle, c'est peu, bien trop peu...

*« Ne laissez pas mourir vos rêves » de Nele Paxinou – 15 € - Maëlstrom édition Bruxelles 2005 – [www.maelstromeditions.com](http://www.maelstromeditions.com).*

*« Théâtre à Bruxelles » de Jacques Hislaire – Editions du Passage – 98 rue du Moulin, 1210 Bruxelles.*





## Au secours !

Nos amis de l'ABCD et de la FNCD ont l'amabilité de nous faire parvenir leur bulletin régulièrement.

Dans le dernier bulletin de la FNCD, on a évoqué la Journée Mondiale du Théâtre, créée en 1961 et qui a lieu le 27 mars. J'ai trouvé intéressant de vous faire part du superbe message international, rédigé par Ariane Mnouchkine, message alternativement féminin et masculin.

AU SECOURS !

*Théâtre, viens à mon secours !  
Je dors. Eveille-moi  
Je suis perdu dans le noir, guide-moi,  
au moins vers une bougie  
Je suis paresseuse, fais-moi honte  
Je suis fatigué, lève-moi  
Je suis indifférent, frappe-moi  
Je reste indifférente, casse-moi la figure  
J'ai peur, encourage-moi  
Je suis ignorante, éduque-moi  
Je suis monstrueuse, humanise-moi  
Je suis prétentieux, fais-moi mourir de rire  
Je suis cynique, démonte-moi  
Je suis bête, transforme-moi  
Je suis méchante, punis-moi  
Je suis dominant et cruel, combats-moi  
Je suis pédante, moque-toi de moi  
Je suis vulgaire, élève-moi  
Je suis muette, dénoue-moi  
Je ne rêve plus, traite-moi de lâche ou d'imbécile  
J'ai oublié, lance sur moi la Mémoire  
Je me sens vieille et rassie, fais bondir l'Enfance  
Je suis lourd, donne-moi la Musique  
Je suis triste, va chercher la joie  
Je suis sourde, en tempête fais hurler la Douleur  
Je suis agité, fais monter la Sagesse  
Je suis faible, allume l'Amitié  
Je suis aveugle, convoque toutes les Lumières  
Je suis soumise à la Laideur, fais entrer la Beauté conquérante  
J'ai été recruté par la Haine, fais donner toutes les forces de l'Amour*

**Ariane Mnouchkine.**



UA

# Nouvelles de nos membres

## Les naissances

Bénédictte Chabot et Valéry Benjilali annoncent:



Mahdi est né le 2 juin 2005 à 23h30 – fils de Cathy Min Yung (Boquet) et Ismail Boutaour.

Ce 15 août à 3h45 du matin, notre bel Argan est né ! Merveilleux spécimen de la race masculine, plein de force et de vie, les yeux grand ouverts sur le monde.

C'est beau, c'est magique.

Sa sœur de 19 mois, que nous avons oublié de vous présenter, se prénomme Adèle.

Salut à tous !

Sophie Magerat et Marco Taillebuis

Juliette nous informe : Finies les bêtises en solitaire ! J'ai maintenant un p'tit frère qui s'appelle Julien. Il est né le 10 novembre 2005. Si vous voulez le rencontrer, sachez qu'il habite encore chez nos parents : Marc Fannès et Fabienne Vanderick

## Les "p'tits nouveaux"

### Didier Colfs



Gradué de l'Institut supérieur de formation sociale et communication en 1992, Didier est entré au Conservatoire de Bruxelles dans la classe d'André Debaar et Charles Kleinberg. Il y obtient le prix Bernard De Coster en 1995, il y a donc 10 ans. J'ai eu le plaisir d'être parmi ses enseignants à l'époque. En 10 ans, Didier a pu jouer sur bon nombre de scènes. Je cite au hasard : « Variations sur les canards et les écureuils » (mise en scène Jacques Herbert) à la Valette, « Lorenzaccio » (mise en scène Yves Larec) au Parc, « Trainspotting » (mise en scène Derek Goldby) au Poche, « Don Juan » (mise en scène Armand Delcampe) à Villers, « les Aiguilleurs » (mise en scène Michel Wright) au Jean Vilar, « Chargés » (mise en scène Marc Delval) au Varia, « Roméo et Juliette » (mis en scène Daniel Hanssens) au Karreveld, « Voix secrètes » (mise en scène Georges Lini) au Zut, et enfin « Et puis...Bastogne » mise en scène par Christian Ferauge (son autre parrain enthousiaste !) à la Valette.

Musicien (trompette), chanteur et danseur, Didier a toutes les chances de continuer aussi brillamment qu'il a commencé. Je le lui souhaite.

Son 2ème parrain, **Bernard Marbaix**



**Olivier Coyette**  
.....



Olivier est un artiste multiple ! À la fois comédien au théâtre, au cinéma ou à la télévision ; metteur en scène ; auteur dramatique et compositeur-interprète !

Bardé de diplômes, Olivier a fait des études théâtrales à Paris III à la Sorbonne Nouvelle ; il est licencié en philologie romane à l'Université de Louvain, agrégé de l'UCL, Premier Prix de déclamation au Conservatoire de Bruxelles, et actuellement doctorant à l'Institut d'Études Théâtrales de Paris III.

Récemment, on a pu le voir comme comédien au théâtre de l'Ancre à Charleroi dans une de ses pièces : « Forfanteries » ou encore au Théâtre du Rideau de Bruxelles dans « Partition » de Ira Hauptman, pièce pour laquelle j'ai eu le plaisir de partager la scène avec lui. Au théâtre de poche, en 2004, Olivier a mis en scène « Chambre Noire », de François Clarinval.

Merci à toi, Olivier, de venir rejoindre l'Union et d'ainsi faire partager, ici ou là, ton talent, ton intelligence et ta sensible humanité !

**Pierre Dherte**

**Xavier Dujardin**  
.....



Le nombre des activités de Xavier touchant au spectacle ou non laisse rêveur : Après avoir été au cours Florent et à Parallax, il a fait partie de

la ligue d'impro (joueur et maître de cérémonie de 2001 à 2004), il a une licence en droit et un doctorat en journalisme ; il est officier de réserve (1<sup>er</sup> lieutenant), reporter de guerre en 93 pour l'Afrique et l'ex-Yougoslavie ! En plus, il est cofondateur du TUI à LLN en 88 avec Laurence Vielle – Fondateur – directeur artistique de la Compagnie Art-Maniac (création théâtrale), administrateur délégué d'Art-Maniac Production, très active dans le cinéma, la mise en fête et le développement de concepts tant en Belgique qu'à l'étranger. Il a plus de 100 spots pub à son actif et du doublage. Je compte 16 C.M, L.M et téléfilms sur son CV. Il présente les avant-premières « live » pour Canal + Belgique depuis 10 ans, plus des interviews...

Au théâtre et, sans remonter trop loin, on peut citer « Le Procès d'Oscar Wilde » (1995) et « Le Procès de Landru » (1997) au Palais de Justice de Bruxelles, « Duel au canif » de Maupassant à l'Hôtel Astoria et au festival de Spa (1998), « Crime magistral ou l'homme descend du singe » de Vrebos aux Martyrs, « Les Trois épées... mis en scène par Pierre Pigeolet, « L'Ascenseur » de Marc Moulin à la Toison d'Or, mis en scène par Patrice Mincke, « Cyrano » au Karreveld, « Le Jeu de l'Amour » à l'Escale, mis en scène par Xavier Percy, « Joconde jusqu'à 100 » à la Clarendière et à la Samaritaine, et « Rude journée » de et par Odile Matthieu à la Toison d'Or. Enfin Xavier, homme ouvert et sympathique, est papa d'une petite Amandine depuis 2001 et directeur général de l' « ADAC » et d' « Exploration du Monde » depuis 2004. Je le parraine avec

grand plaisir et son deuxième parrain est Jacques Monseu.

**Bernard Marbaix**

*Quand j'ai proposé par téléphone à Xavier de devenir membre, sa réponse a été : « Mais oui, bien sûr ! D'ailleurs j'avais déjà fait ma demande il y a plusieurs années. » Je ne m'en souvenais pas du tout, et je lui demande de patienter, le temps que notre chère secrétaire Françoise retrouve un courrier de 1997 où effectivement je lui disais que sa carrière n'était pas encore assez professionnelle ! Nous avons bien ri tous les trois ! Mais cela prouve au moins que les demandes d'admission sont examinées par le Conseil avec beaucoup de conscience...*

**Nicolas Géal – Toone VIII**  
.....

Il n'est pas courant à l'Union d'avoir comme membres le père et le fils, et encore moins courant que le père (José Géal) soit le parrain – à l'Union – du fils. Et c'est un cas unique que le parrain du père soit aussi le parrain du fils. C'est mon cas.

Donc le père... est le parrain... et l'autre parrain est le parrain du parrain... vous suivez ? Ca s'est fait à Ittre, au marché du théâtre.

Nicolas, quadrilingue sorti de l'Ecole Européenne, fut premier prix de déclamation au Conservatoire de Bruxelles chez Charles Kleinberg et premier prix en art dramatique chez Michel de Warzée.

Comédien d'abord, il a joué entre autres dans « Roméo et Juliette » au Karreveld et dans les « Mille et une nuits » au Méridien, il a été nommé comme meilleur espoir masculin pour

les prix du Théâtre en 2003.

Nul doute qu'il fera encore parler de lui en tant que comédien... Il a aussi été intronisé en grandes pompes Toone VIII en décembre 2003, succédant ainsi à son père Toone VII, et depuis il dirige le Théâtre Royal ... de Toone.

Avant cela il avait interprété en anglais « Les Trois mousquetaires » au festival international de marionnettes de Moscou. Il assure tous les rôles chez Toone depuis septembre 2000.

En devenant Toone VIII, il sait sans doute que son travail ne sera pas simple. Mais il est tombé dans la marmite du petit théâtre et des marionnettes quand il était petit... alors...

Bon vent, Nicolas

**Bernard Marbaix**

**Stéphane Pelzer**  
.....



Sorti avec un premier prix en déclamation du Conservatoire Royal de Bruxelles en 2001 (classe de Charles Kleinberg) et en art dramatique

(dans ma classe), Stéphane avait d'abord été à l'académie chez Jean-Claude Idée et suivi un stage de buto (théâtre japonais...).

Il fut assistant de Pietro Pizzuti pour le Marathon théâtral à l'Espace Senghor, il a mis en scène et écrit des spectacles pour enfants. « Un assassin est parmi nous »... »A la recherche du petit prince »... Il a mis en scène « L'Amour sorcier » de Manuel de Falla et F. Garcia Lorca et donné des cours de théâtre pour enfants à l'école prince Baudouin. Il fait de la post synchro et du cinéma dans « Le Roi danse », « La fuite de



Monsieur Monde ».

Il a été assistant d'Adrian Brine au Rideau « Copies » de Caryl Churchill, « Vincent à Brixton » de Nicolas Wright, 'La Forme des choses » de Neil Labutte. Au Public, il a été assistant de Pierre Larcohe pour « L'Adolescent » de Dostoïewski, et du « Candidat » de Claude Semal mis en scène par Michel Kacelenbogen...

Jules-Henri Marchant parraine son entrée à l'Union avec moi.

**Bernard Marbaix**

### Léo Quoilin

Un ancien de la Télé, un nouveau à l'Union.

Il est un vrai et fidèle ami des artistes qu'il a eu le bonheur de côtoyer durant son long parcours de régisseur puis de réalisateur à la RTBF Télévision, de 1953 à 1993.

40 ans de rencontres artistiques pour des mises en scène de grandes émissions de Variétés : « Venez donc chez moi » depuis Paris - « Vibrato » - « Chansons à la carte ». Ballets : « Roméo et Juliette » - « Les Ballets de la BBC » - « La dame du Cirque ».

Dramatiques : - A l'époque heureuse où la RTBF se souciait encore d'en diffuser - « Tosca » au Parc - « La Dame de chez Maxim » au National - « Rencontre Pascal-Descartes » - « Attention Fragile » à Paris - « Pétition » au Poche - « Gilbert sur scène » - « Six heures au plus tard »...

Bref, les comédiens l'aiment autant que lui aime les comédiens... Fort ! Avec dit-on, un coup de cœur particulier pour une comédienne, Marion, son épouse

depuis 45 ans, aujourd'hui sa marraine... Son parrain est Bernard Marbaix.

### Serge Rangoni

Serge Rangoni nous fait le plaisir de nous rejoindre... « Enfin » pourrait-on dire une nouvelle fois quand on s'étonne que certaines personnes ne soient pas à l'Union depuis 20 ans ! Car

Serge est sorti du Conservatoire de Bruxelles (classe d'André Debaar) avec un premier prix en 1982. Mais avant sa sortie, Claude Etienne lui propose de jouer un des fils de François Villin dans la superbe création mondiale « A Memphis il y a un homme d'une force prodigieuse » de Jean Audureau. Il y rencontrera - entre autres - Maurice Sevenant Pascal Racan, moi, Marianne Basler, André Ghisle et Thierry Salmon avec qui il fonde l' « Ymagier Singulier » et pour lequel il joue « Le Moine » puis « Fastes Foules » (spectacles mémorables !).

Chargé en plus des relations publiques, il prend conscience des problèmes de production au cours des tournées à l'étranger.

« Fastes Foules » joué avec un immense succès partout et à Liège particulièrement, lui fait rencontrer Robert Maréchal, et une grande collaboration s'installera entre eux.

En 1984, il crée « Indigo », bureau de promotion, production et diffusion artistique. Il y travaillera avec des artistes comme Isabelle Pousseur, José Beprosvany, Hélène Gailly et bien d'autres. Il travaille à la diffusion de spectacles, tant sur le plan national qu'inter-

national.

Il collaborera à l'organisation de la campagne d'abonnement de la première saison de Jean-Louis Colinet à la Fête du Théâtre de la Place.

A la demande d'André Debaar, il y créera, en 1986 le logo de l'Union, qui est toujours le nôtre.

Avec Christian Machiels, il crée le journal d'information des jeunes compagnies « To be » magnifiquement dynamique, et unanimement regretté.

Puis Serge travaille à l'organisation de stages du CATFT (devenu CIRDS) dirigé par Yolande Roosen. Il y invite Grotowski, Ronconi, Faivre d'Arcier, Giovanna Marini, Peter Stein.

Serge a dirigé l'Atelier Ste Anne et a été consultant pour la programmation Théâtre/Danse du Centre Culturel de la Communauté française.

Il a aussi assuré la fonction de directeur adjoint au Cabinet du Ministre de la Culture de la Communauté française, Monsieur Charles Picqué.

Il donne cours au Conservatoire de Liège puis jusqu'à aujourd'hui au Conservatoire de Mons comme professeur de théorie du jeu de l'acteur.

Il fut secrétaire général du Musée des Arts contemporains au Grand Hornu. Il est membre du C.A.P., président du Centre dramatique Jeune public, membre de C.A. du CIFAS du centre des Ecritures dramatiques de la Communauté française du CAS et de l'orchestre philharmonique de Liège.

Enfin, en juin 2004, il est nommé directeur du Théâtre de la Place.

Jacques Monseu et moi, ses parrains, sommes très heureux de l'accueillir.

**Bernard Marbaix**

## Denise Yerlès



Cela fait plus de 15 ans que je connais Denise Yérlès. Que dire de toutes les facettes de son talent?

Comédienne, Denise fut une des pionnières du théâtre jeune public, avec la création du Théâtre Isocèle en 1975 et collaboratrice du Théâtre Vagabond à partir de 1980.

Elle a joué, chanté, créé, tourné avec différents spectacles (Roccoco et Camomille, La maison timide, Da Capo, Namcoticouti, l'Heure d'or, Jojo la vache...) en Belgique, en France, en Suisse...

Denise est une gourmande de la vie, c'est aussi pour cela que je suis heureuse de la connaître! Avidée de nouvelles connaissances - elle s'inscrit à l'université pour y étudier la musicologie- et de nouveaux projets, elle entoure ceux qu'elle aime et en qui elle croit. Avec la création de l'asbl OZ, elle soutient, produit, aide de nombreux projets, de théâtre, de musique.

C'est une femme rare, sensible, généreuse, philosophe, énergique, qui croit dans ce que les gens ont de meilleur, tant pour leurs qualités artistiques que humaines.

Je suis très fière de la parrainer de avec Pierre Johnen et c'est avec plaisir que je l'accueille au sein de l'Union.

**Marie-Sophie Talbot.**

UA

## Ils nous ont quittés

Jean Pascal et Geneviève Baudart  
ou  
Pinsonnet et Geny Genty



Ce n'est ni un dernier hommage ni un avis de décès, c'est une lettre d'amour pour une fée et un lutin qui ont parsemé de tendresse nos chemins vagabonds.

Lui était né dans une famille d'actrices et d'acteurs. Nomade depuis deux générations, le théâtre Pascal parcourait les routes avec son chapiteau de bois et ses roulottes. Mélodrames, opérettes, boulevards, toute la famille jouait, chantait, faisait rire ou pleurer selon les jours et les saisons. Petit Jean est monté sur les planches à 5 ans et un jour, une dizaine d'années plus tard, en représentation à la campagne, il a souri à une jeune fille au visage et à la voix d'ange. Elle a pris

la route avec eux et les tournées ont continué avec une actrice supplémentaire.

Plus tard ils ont eu un enfant qui est monté sur scène, à son tour, dès son plus jeune âge.

Dans les années 60, fini les théâtres ambulants et les petits cirques, la Famille Pascal plie son chapiteau et s'installe dans une maison à Bruxelles...

Encore plus tard, bien plus tard, ailleurs dans Bruxelles... une petite fille naît.

Tous deux arrivent par hasard ou par miracle et se penchent sur son berceau pour lui prédire tous les bonheurs et tous les talents. Ils ont perdu leur fils et

UA

ne s'en remettent pas, le pacte est rapidement conclu, nous sommes adopté tous les trois, bébé et parents du bébé. Ils deviennent notre mamy papy à la vie à la mort.

C'est une grande histoire d'amour qui commence....

Plus tard la petite fille grandit, a deux petites sœurs, mamy papy sont toujours là, avec leurs sourires coquins et leurs blagues de fantaisistes, leurs chansons et leurs histoires merveilleuses, à égayer les dimanches et les fêtes de Noël.

Aujourd'hui cette histoire d'amour vit et se prolonge dans nos rêves... puisqu'ils sont repartis tous les deux, sur la route avec leur chapiteau de bois et leur roulotte...

Emportez avec vous tout notre amour..

**Eve Bonfanti Yves Hunstad  
Mekdès Banchay et Lola Bonfanti.**

### **Irène Destordeur**

Cette artiste lyrique nous a quittés le 29 novembre dernier à Chénée.. Veuve de Maurice Marquet, elle était née à Liège le 2 mai 1912. Nous n'en savons pas plus. C'est son neveu, François Demaret, qui nous a annoncé son décès. Si l'un d'entre vous souhaite nous en parler, nous serons heureux de publier cet hommage dans notre prochain bulletin.

**Chantal Pirotte**



## **Ils ont donné vie à notre Théâtre**

**(Entretiens Pierre Dumaine -  
Lucien Binot)**

\*\*\* suite

D Au Théâtre de la Bourse, rue Auguste Orst, Marthe a joué tous les rôles qu'elle voulait. Elle a joué "L'Héritière", cette pièce qu'on a redécouvert à Louvain-La-Neuve il y a quelques années. Soit-disant une création... C'est à mourir de rire, il y a plus de 40 ans qu'on la connaît !

B Aujourd'hui, toute nouvelle mise en scène est intitulée "création"!

D "L'Héritière" est une bonne pièce. Je faisais la régie de ce spectacle. Louis Verlant (1925-1990), qui jouait les premiers rôles à ce moment-là, avait une scène passionnée à la fin de la pièce. Marthe essayait toujours de le mettre trois-quart dos. Elle avait une force herculéenne, et des mains de tueur! Mais Louis ne se laissait pas faire. En sortant de scène, un soir, il m'a dit: "Regarde un peu, je suis rempli de bleus! Mais va dans sa loge à elle, va lui dire bonsoir: elle en a plein aussi!"

\* \* \*

B Encore une anecdote: un jour, j'ai téléphoné à Marthe pour lui demander si elle serait libre pour jouer, je crois, "L'Amante Anglaise" de Marguerite Duras à la télévision. A ce moment, elle ne travaillait pratiquement plus. Quand je lui ai demandé ses libertés, elle m'a répondu: "Attends une minute, je vais

consulter mon agenda!" Elle a été fort bien dans cette pièce. Son partenaire était Marcel Jozs. Des comédiens pareils on les engageait le plus souvent possible bien sûr.

\* \* \*

D J'aurais tant voulu voir jouer Anne-Marie Ferrières dans "Harold et Maude". Elle avait beaucoup plus de sensibilité que Marthe Dugard, qui jouait seulement avec son métier..

Marthe se cramponnait à des rôles dont elle n'avait plus l'âge. Elle jouait une pièce de Jean-Jacques Bernard qui s'appelait "Martine"; elle a joué ce genre de rôle très longtemps. Elle jouait la jeune première. Je crois qu'elle a joué ça aussi longtemps qu'"Un Petit Ange de Rien du Tout". Elle n'en avait jamais assez, et elle voulait toujours du texte. Quand elle a joué la pièce à Namur - puisqu'Adrien Mayer était directeur à Namur à l'époque - elle était sur l'affiche, une affiche assez étroite et très longue. A ce moment, je jouais au National. On s'était arrêté dans un bistrot avant de rentrer à Bruxelles. On a vu l'affiche. C'était évidemment uniquement: "Marthe Dugard dans 'Martine' de Jean-Jacques Bernard et 'La Jasante de la Vieille' de Jehan Rictus." Elle ne l'avait pas fait exprès... mais c'était assez curieux quand même!

\* \* \*

D Marthe a joué aux Galeries "On ne Badine pas..." Elle faisait évidemment Camille. Jean Martinelli qui venait de Paris jouer Perdican s'est amené le matin, un samedi. On jouait l'après-

midi à trois heures. On avait répété sans lui bien entendu, avec les Reginald (1891-?), Eve Rézal (1890-?), Marthe, et la petite Suzanne Wauters qui jouait Rosette. Martinelli a raté son train. Il a pris le train suivant. On a donc eu à peine un raccord. Or, Martinelli ne jouait pas la même version. Nous, nous jouions la version du frère de Musset, et Martinelli en jouait une autre! Suzanne a dû donner une scène qu'elle n'avait jamais étudiée et qu'elle ne connaissait donc pas. On a joué la pièce, et après, Marthe Dugard enchaînait avec "La Voix Humaine" de Jean Cocteau. Martinelli est sorti de sa loge en croyant que le spectacle était fini. Il apprend la chose et dit de sa belle voix: "Mais elle est folle, cette femme!"

Du temps des matinées classiques au Rideau, qui se faisaient chahuter par les étudiants, Marthe jouait un rôle pour une seule représentation au Théâtre de Namur, quand c'était Bérénice par exemple. Je crois que c'était Gisèle Oudart qui le jouait au Rideau. Marthe le reprenait pour le jouer une fois à Namur avec la distribution du Rideau. C'était quand même incroyable! Je pense que c'était dans "Bérénice", qu'elle répétait pour le jouer une seule fois... Le Rideau, lui, jouait cinq ou six fois. Marthe venait assister aux répétitions dans le fond de la salle. Si ç'avait été pour une série de 30 représentations, j'aurais compris... Mais enfin la conscience professionnelle de Marthe l'exigeait!

A la représentation à Namur, on ne s'est pas fait siffler, mais chahuter. C'était Marthe évidemment la cible. Elle s'est plaint à l'entracte à Adrien Mayer. Alors, ce monsieur qui avait une diction

un peu dans le ratelier et qui avait toujours l'air d'avoir dormi dans ses costumes - un fabuleux monsieur, d'ailleurs - était tellement ennuyé qu'il a fait un speech. Ce n'est pas lui qui aurait dû parler, parce qu'il a fait aux jeunes un speech très maladroit en expliquant que la grande Marthe Dugard, qui avait tellement de talent, ne viendrait plus jamais à Namur si le chahut continuait. On ne pouvait pas faire ce coup à cette grande comédienne! Marthe est rentrée en scène au quatrième acte. On lui a fait une ovation qui l'a rassurée, mais après ils ont applaudi à chaque vers en criant "Bravo! Bravo! Bravo!" C'était terrible!

\* \* \*

D Adrien Mayer était ce directeur qui était très fier de ne jamais avoir fait un contrat avec personne. Il écrivait des notes, des chiffres, sur un petit bout de papier qu'il mettait dans sa poche et c'était arrangé.

J'ai travaillé plusieurs fois pour lui. Je n'ai jamais eu l'ombre d'un problème. Il retenait tout. Il n'aimait pas les bureaux, même au théâtre de Namur. Il ne travaillait jamais dans son bureau, mais au café du coin. Il ne buvait pas d'alcool, mais du café ou du thé. Et il faisait ses petits contrats. Je me souviens qu'on a vendu un spectacle de l'Alliance, et ce spectacle n'a pas marché. Il n'y a pas eu de monde. Maurice Sévenant m'a dit d'aller trouver M. Mayer pour revoir les conditions. Ce n'était pas possible qu'il prenne un pareil bouillon. Mayer m'a reçu très gentiment et m'a dit: "Vous savez, si j'avais fait du bénéfice, je ne vous l'au-

rais pas donné. Vous n'avez donc rien à voir avec mes dettes." C'était très chic.

Il avait aussi un côté chef de gare: il adorait les horaires d'avion, de chemin de fer, d'autobus, etc. Pour ça aussi il retenait tout. Si on lui disait: "Je dois aller à Gibraltar, comment dois-je faire?" il répondait: "L'avion arrive à une telle heure à Malaga. Il y a un car qui met autant de minutes pour aller là; etc." Et c'était juste. Il avait une mémoire fabuleuse. Il adorait jongler avec les horaires et prendre des risques.

On n'a jamais connu sa vie privée. Apparemment, il n'en avait pas. Il partait régulièrement en voyage: c'était un homme d'affaires. Il avait de l'argent personnel. Il n'avait pas de subvention. Il faisait tout lui-même. Il partait, ne fût-ce que pour deux ou trois jours, en Espagne ou en Amérique. Il partait avec Marthe, mais souvent avec d'autres comédiennes et des petites danseuses. Des filles très jeunes et très jolies. J'en ai connu quelques-unes qui avaient été en voyage avec lui. Ça se résumait à ça. Mais il adorait être accompagné de jeunes femmes.

B Finalement, il ne s'est sans doute jamais rien passé avec Marthe?

D Les mauvaises langues disent que Marthe avait conservé un mauvais souvenir de son mariage. Elle avait été mariée à Verviers avec un garçon d'une riche famille et on l'a retrouvée après la nuit de noces sur le haut de l'armoire de sa chambre. Elle s'était réfugiée là-haut! C'est ce qu'on raconte. Les comédiens qui avaient joué avec elle disaient qu'il ne se passait jamais rien. Les

Gérome, les Degan... A la dernière d'un spectacle avec Werner Degan, elle lui aurait murmuré entre les dents: "Je t'ai aimé... Je t'ai aimé..."

\* \* \*

D Elle ne vivait que pour la scène. Quand elle jouait, elle arrivait une heure avant tout le monde. Entre matinée et soirée elle ne quittait pas le théâtre.

Je me souviens d'une tournée, qu'on a faite avec "Knock" de Jules Romains, où elle jouait la dame en violet. On avait monté cette pièce avec Jean Rovis. On a tellement vendu le spectacle que la tournée a paru interminable. Car c'est une pièce mythique, fétiche. On jouait dans une salle de La Louvière ou ailleurs. Le chauffage était en panne. Or, Marthe n'était que du deuxième acte. On devait tous sortir pour aller manger quelque chose et revenir s'échauffer avant d'entrer en scène dans cette salle comme un frigo. Marthe est restée au théâtre, avec sa petite tartine et son petit thé. Elle était très consciencieuse. Et d'un autre côté pas très généreuse vis-à-vis de ses partenaires.

\* \* \*

D J'ai connu sur le tard un vieux monsieur, un comédien qui a toujours joué les utilités, ce qu'on appelait à l'époque les utilités: la figuration intelligente. C'était Léon Rosy (1894-?). Il a pu encore un peu travailler après la guerre. Il me disait: "C'est la première fois que j'ai l'impression d'être un comédien belge qui est vraiment un comédien accepté, un comédien à part entière".

Avant cela, il ne jouait qu'avec deux ou trois raccords. Toute sa vie il n'avait joué que les domestiques. Il m'a apporté ses contrats signés entre la guerre de 14 et celle de 40. Ces contrats étaient extrêmement stricts: les comédiennes étaient engagées par écrit à ne pas tomber enceintes pendant la saison! Si elles tombaient enceintes, les contrats étaient rompus, sans dédommagement, ni préavis. Je ne sais pas comment elles s'en tiraient.

Les comédiens devaient au moins savoir jouer d'un instrument, parce qu'à l'époque on mêlait les artistes: quand ils n'étaient pas en scène, ils étaient dans la fosse d'orchestre. Ils ne pouvaient pas habiter à plus de 4 ou 5 km du théâtre. Ils n'avaient pas le droit de quitter Bruxelles pour aller, ne fût-ce que dans une autre ville belge pendant le jour de relâche sans l'autorisation du directeur. Les contrats étaient draconiens. Les comédiens pouvaient être en tous temps "corvéables à merci".

B On m'a raconté que Yolande Valois, la femme de Jacques Danois, a été mise à la porte d'un théâtre parce qu'elle était enceinte. J'ignore si c'est vrai, et ça m'étonne... Ça fait un bout de temps bien sûr. Les procédés ont changé, mais ça a sans doute existé il n'y a pas si longtemps

\*\*\* à suivre



N°

# UNION des ARTISTES du SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 – Galerie Agora  
1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00

Courriel : [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

## DEMANDE D'ADMISSION

### **Pseudonyme :**

Patronyme :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

Etat civil :

Nationalité

Nom & prénom de l'époux(se) :

### **Activités dans le spectacle :**

Date des débuts :

Adresse :

Téléphone :  
courriel :

Fax :

GSM :

N° de compte bancaire :

En sollicitant mon admission à l'Union des Artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 20 euros) et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association, ainsi qu'à son règlement d'ordre intérieur.

**Le demandeur**

**Deux parrains**

(signatures et noms en majuscules)

**Joindre une photo d'identité pour la carte de membre svp**



# **UNION des ARTISTES du Spectacle**

**Questionnaire à remplir si vous désirez être représenté dans notre fichier :**

## **Pseudonyme :**

Patronyme :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité:

## **Activités dans le spectacle :**

Adresse complète :

Tél :

Fax :

GSM :

courriel :

Taille :

Corpulence :

Couleur des yeux :

Couleur des cheveux :

Sports pratiqués :

Langues parlées couramment :

Autres aptitudes spéciales :

Observations : (détails complémentaires que vous aimeriez nous faire connaître)

**JOINDRE UN CURRICULUM VITAE SUCCINCT  
ET 2 PHOTOS**

## **AVANTAGES OFFERTS PAR L'UNION DES ARTISTES**

Avantages accordés **sur demande** aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation :

*Allocation de naissance : 186 € par enfant*

Document à fournir : photocopie de l'acte de naissance.

La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

*Allocation de décès : 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles.*

Documents à fournir : photocopies (acte de décès et frais funéraires).

*Allocation trimestrielle : après minimum 20 ans de présence à l'Union*

de 60 à 64 ans 75 €

de 65 à 69 ans 95 €

à partir de 70 ans 115 €

Document à fournir : photocopie de la carte d'identité.

Dans tous les cas : indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.

### **Sous certaines conditions :**

*Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèses, ...*

*Prêts d'argent sans intérêt.*

*Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).*

*Dons en argent et aide dans les cas graves.*

La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.

D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

**Secrétariat** : Notre permanence est assurée par Françoise Bouserez, présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le n° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)